

Zeitschrift: Mensuration, photogrammétrie, génie rural
Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)
Band: 72-M (1974)
Heft: 11

Vereinsnachrichten: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik = Société suisse des Mensurations et Améliorations foncières

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cette moyenne se formule ainsi:

$$M_1 = \pm \sqrt{\left[\frac{(D_{YX} - D_{UV})^2}{D_{YX}} \right] \frac{K}{K}} \quad (5)$$

$$M_2 = \pm \sqrt{\left[\frac{(D_{YX} - D_{RS})^2}{D_{YX}} \right] \frac{K}{K}}$$

Où D_{YX} , D_{UV} , D_{RS} sont les distances calculées avec les coordonnées (Y, X) , (U, V) et (R, S) et K le nombre de distances calculées.

Ce test nous donne les résultats suivants:

Moyenne quadratique des écarts relatifs sur les distances

	Après la tr. de Helmert (%)	Après la mét. de CDL (%)
19 points d'ajustage (1140 distances calculées)	± 6,52	± 7,12
11 points d'ajustage (759 distances calculées)	± 5,12	± 5,63

L'étude de ce cas ne permet pas de statuer définitivement sur les possibilités d'application de la méthode de CDL. Il serait intéressant de faire toute une série de tentatives d'application sur des plans de différente qualité et sur des ensembles plus importants de points. Nous pouvons cependant déjà dégager les critères suivants:

1. Les points d'ajustage doivent être à des distances suffisantes les uns des autres, de telle manière que l'écart à répartir autour de chaque point d'ajustage puisse l'être

dans un rayon suffisamment grand, afin que des discontinuités locales et une détérioration des distances n'apparaissent pas.

2. Les écarts sur les points d'ajustage doivent être homogènes et ne pas dépasser certaines normes à fixer selon la qualité du plan que l'on numérise. Au-delà de ces normes, la transformation de Helmert devient elle-même problématique et la méthode de combinaison de déformations limitées est inapplicable.

4. Conclusion

La méthode de combinaison de déformations limitées ne peut être utilisée que dans des cas où une numérisation à l'aide de la transformation de Helmert est valable et se justifie (plans de bonne qualité, bien remis à jour, pas de nouvelle mensuration complète envisageable à moyen terme).

Ceci étant, nous croyons pouvoir affirmer que la méthode de CDL, utilisée en complément à une transformation de Helmert, permet une meilleure numérisation en ce sens qu'elle maintient la valeur initiale des coordonnées des points d'ajustage.

Ce fait est important car les points d'ajustage constituent alors un canevas de points où des mensurations partielles ultérieures peuvent, à notre sens, venir s'intégrer d'une manière plus aisée.

Il est probable que la méthode de CDL s'applique dans d'autres cas que la numérisation d'anciens plans, en particulier dans les cas où l'on utilise la transformation de Helmert.

Notons enfin que la méthode de CDL est facilement programmable sur un ordinateur de table moderne.

Schweizerischer Verein für Vermessungswesen
und Kulturtechnik (SVVK)

Société suisse des Mensurations et Améliorations
foncières (SSMAF)

Protokoll der 71. Hauptversammlung vom 14. Juni 1974, 14 Uhr, Hotel Beau Rivage, Nyon

Vorsitz: H. R. Dütschler
Anwesend: 89 Mitglieder

Traktanden

1. Begrüßung durch den Zentralpräsidenten

Zentralpräsident Dütschler begrüßt die erschienenen Kollegen, ganz speziell die anwesenden Gäste, Ehrenmitglieder und Veteränen, sowie den Präsidenten des VSFT, Herrn Wiesendanger. Ein spezieller Dank gilt den Waadtländer Kollegen, im besonderen H. Thorens, für die sehr kurzfristige Übernahme der Organisation der 71. Hauptversammlung.

Dütschler konstatiert, daß die Hauptversammlung fristgerecht angekündigt und die Traktandenliste im Mitteilungsblatt 5/74 publiziert wurde.

Der vor einer Woche von den Freierwerbenden der Sektion Waadt GF eingegangene Antrag wird unter «Verschiedenes» behandelt.

Hierauf wurden vier Stimmenzähler bestimmt.

Procès-verbal de la 71^e Assemblée générale le 14 juin 1974 à 14 h, Hôtel Beau-Rivage, Nyon

Président: H. R. Dütschler
Présents: 89 membres

Ordre du jour

1. Introduction par le président central

Le président central Dütschler salue les collègues qui se sont déplacés, et tout particulièrement les hôtes présents, membres d'honneur et vétérans, ainsi que le président de l'ASTG, M. Wiesendanger.

Il adresse ses remerciements aux collègues vaudois, en particulier à H. Thorens, qui se sont chargés au dernier moment de l'organisation de la 71^e Assemblée générale.

M. Dütschler constate que l'Assemblée générale a été convoquée dans les délais et que l'ordre du jour a été publié dans le Bulletin d'information 5/74.

La motion déposée il y a une semaine par le Groupe patronal de la section vaudoise sera développée sous «divers».

Quatre scrutateurs sont désignés.

2. Protokoll der 70. Hauptversammlung vom 15. Juni 1973 in Sion und der außerordentlichen Hauptversammlung vom 17. September 1973 in Olten

Die Protokolle wurden im Mitteilungsblatt 12/73 und 2/74 publiziert.

Ohne Vorlesen werden die Protokolle genehmigt mit dem Dank an den Verfasser.

3. Jahresbericht des Zentralvorstandes, Rechnung 1973, Budget 1975, Mitgliederbeiträge 1975

a) Jahresbericht. Der im Mitteilungsblatt 5/74 veröffentlichte Jahresbericht wird abschnittsweise zur Diskussion gestellt.

b) Jahresrechnung. Zentralkassier Eugster erläutert die Jahresrechnung, die im Mitteilungsblatt 5/74 veröffentlicht wurde. Revisorenbericht. Revisor Ducret verliest den Revisorenbericht.

Darnach wird die Jahresrechnung einstimmig genehmigt und dem Kassier Décharge erteilt.

c) Budget 1975. Das Budget 1975 wurde ebenfalls im Mitteilungsblatt 5/74 publiziert. Ohne Erhöhung des Mitgliederbeitrages ist das Budget 1975 in den roten Zahlen.

d) Mitgliederbeiträge 1975. Die Mitgliederbeiträge 1975 sollen von 35 Fr. auf 55 Fr. erhöht werden.

Hierauf werden Budget 1975 und Mitgliederbeitragserhöhungen einstimmig genehmigt.

4. Wahlen

Demissioniert haben:

H. R. Dütschler, Zentralpräsident seit 1970

J. Grünenfelder, Protokollführer seit 1968

F. Brandenberger, Sekretär seit 1970

E. Ferrari, Beisitzer seit 1972

Zentralpräsident Dütschler würdigte die Arbeit der drei scheidenden Kollegen und bedauert ihre Demission. Er überreicht ihnen als Dank ein Geschenk.

a) Bestätigungswahl des Zentralpräsidenten.

Die Reihe als Zentralpräsident wäre nun wieder an einem welschen Kollegen. Trotz intensiver Nachforschung ist es nicht gelungen einen dafür zu finden. Aus diesem Grunde stellt sich Dütschler für zwei weitere Jahre zur Verfügung.

Mit Akklamation wird er bestätigt.

b) Bestätigungswahl der drei verbleibenden Zentralvorstandsmitglieder:

Chauvy, Eugster, Guibert

Mit Akklamation werden diese drei ebenfalls bestätigt.

c) Ersatzwahlen für die drei zurückgetretenen Mitglieder des Zentralvorstandes:

- Für den frei werdenden Sitz der Sektion ZH/SH wird J. Hippemeyer gewählt.
- Für den Sitz der Sektion Tessin fällt die Wahl auf Roberto Pastorelli.
- Für den frei werdenden Sitz von GR wird Herr W. Messmer von Basel (Beamter) gewählt.

d) Die Wahl als Chefredaktor fällt auf den bewährten Prof. Conzett.

e) Als Redaktor des Mitteilungsblattes wird F. Brandenberger bestätigt und als

f) Redaktor für Vermessung Prof. Miserez.

g) Rechnungsrevisoren. Statutengemäß scheidet K. Fischer aus. Für ihn wird A. Schneeberger BE gewählt.

h) Ersatzleute in die Standeskommision:

Es werden gewählt: W. Nussbaumer, A. Hofmann, J. Vetterli, E. Bächtold.

2. Procès-verbal de la 70e Assemblée générale du 15 juin 1973 à Sion et de l'Assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 1973 à Olten

Les procès-verbaux ont été publiés dans les bulletins d'information 12/73 et 2/74.

Ils sont acceptés sans lecture et avec remerciements à leur auteur.

3. Rapport d'activité du Comité central, comptes 1973, budget 1975, cotisation 1975

a) Rapport d'activité. Le rapport publié dans le bulletin d'information 5/74 est mis en discussion par chapitres.

b) Comptes. Le caissier central Eugster donne connaissance des comptes tels qu'ils ont été publiés dans le bulletin d'information 5/74.

Rapport de révision. Le rapporteur Ducret donne connaissance du rapport de révision.

Les comptes sont ensuite adoptés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier.

c) Budget 1975. Le budget 1975 a été également publié dans le bulletin 5/74. Il s'avère que sans élévation des contribution le budget 1975 clôturera par des chiffres rouges.

d) Cotisation 1975. Les cotisations 1975 doivent être élevées de 35 fr. à 55 fr.

Sur quoi le budget 1975 et l'élévation des cotisations sont adoptés à l'unanimité.

4. Elections

Ont démissionné:

H. R. Dütschler, président central depuis 1970

J. Grünenfelder, secrétaire aux procès-verbaux depuis 1968

F. Brandenberger, secrétaire correspondance depuis 1970

E. Ferrari, membre adjoint depuis 1972

Le président central Dütschler fait l'éloge du travail accompli par les trois collègues qui se retirent et regrette leur démission. Il leur remet un cadeau en témoignage de reconnaissance.

a) Réélection du président central.

La charge de président central devrait revenir à nouveau à un collègue romand. Néanmoins, malgré de nombreuses recherches, aucun candidat n'a été trouvé. M. Dütschler se met pour cette raison à disposition pour une nouvelle période de deux ans.

Son mandat est renouvelé par de vifs applaudissements.

b) Election des trois membres acceptant de rester au Comité central: Chauvy, Eugster, Guibert.

Ces trois membres sont réélus par acclamation.

c) Elections complémentaires pour remplacer les trois membres sortants du Comité central:

- J. Hippemeyer est élu pour occuper le siège devenu libre de la section ZH/SH.
- Roberto Pastorelli est élu pour occuper le siège de la section Tessin.
- W. Messmer de Bâle (fonctionnaire) occupera le siège attribué précédemment aux Grisons.

d) M. le professeur Conzett est élu rédacteur en chef.

e) F. Brandenberger est confirmé dans sa fonction de rédacteur du bulletin d'information et

f) le professeur Miserez dans celle de rédacteur pour la mensuration.

g) Vérificateurs des comptes. Conformément aux statuts, M. K. Fischer se retire. A. Schneeberger, BE, est élu pour le remplacer.

h) Membres suppléants de la commission du code d'honneur: Sont élus: W. Nussbaumer, A. Hofmann, J. Vetterli, E. Bächtold.

5. Bericht über die Arbeit in den Kommissionen

Die Kommissionspräsidenten haben einen kurz gefaßten Bericht über die Tätigkeit ihrer Kommissionen im Mitteilungsblatt veröffentlicht.

Der Zentralpräsident dankt ihnen für ihre Arbeit sowie allen Kommissionsmitgliedern für die große Arbeit, die sie für den Verein leisteten.

Jeder Kommissionspräsident erhält noch die Gelegenheit, Ergänzungen vorzutragen.

Standeskommision: E. Albrecht gibt bekannt, daß verschiedene Vorkommnisse, wie Gefälligkeitsunterschriften, Handel mit Immobilien, Blankounterschriften usw. die Standeskommision beschäftigen. Er gibt die Fassung der Stellungnahme der Kommision zu den verschiedenen Vorkommnissen bekannt. Er appelliert an die Sauberkeit des Ingenieur-Geometers.

Die anderen Kommissionspräsidenten verlangen nicht das Wort.

6. Bericht über die Aufnahme der Kontakte des Zentralvorstandes mit dem SIA betreffend engere Zusammenarbeit mit der Fachgruppe der Kulturingenieure

Der vorliegende Bericht des Zentralvorstandes ist als Diskussionsgrundlage zu verstehen. Heute ist keine abschließende Behandlung und keine Beschußfassung vorgesehen.

Der Zentralvorstand sieht folgendes Vorgehen vor:

- a) Kenntnisnahme vom Bericht als Diskussionsgrundlage
- b) Vernehmlassungsverfahren in den Sektionen
- c) Außerordentliche Hauptversammlung Anfang 1975
- d) Allfällige Einsetzung einer Kommission mit dem Auftrag, Statuten auszuarbeiten.

In der Diskussion wird festgestellt, daß alle bisherigen Mitglieder in den neu vorgesehenen Verein übertragen können und daß die Fachgruppe ebenfalls in das Vernehmlassungsverfahren einbezogen werden soll.

Der Bericht des Zentralvorstandes wird im Mitteilungsblatt veröffentlicht.

Das Vorgehen wird genehmigt.

7. FIG-Kongreß 1974 in Washington

Die Gruppenreise in die USA kommt zustande. Die Einschreibung für die Kongreßteilnahme ist noch separat vorzunehmen. Die Formulare sind unterwegs.

Die Schweiz hat die Aufgabe übertragen erhalten, 1980, evtl. 1982, einen FIG-Kongreß zu organisieren. Es ist eine Nominierung am Kongreß für den zukünftigen FIG-Präsidenten von der Schweiz zu unterbreiten. Gleichzeitig ist für eine Amtsperiode das Büro der FIG zu stellen.

Als zukünftigen Präsidenten schlägt der Zentralvorstand Herrn Prof. Dr. Matthias vor, der schon in den Kreisen der FIG als früherer bewährter Präsident der Kommission 6 bestens bekannt ist.

Prof. Dr. Matthias wird ohne Gegenstimme nominiert.

8. Verschiedenes

Am 31. Mai fand in der Vermessungsdirektion in Bern eine Aussprache statt über das Thema:

«Raumplanung und Vermessungswesen in der Schweiz.»

Es haben daran teilgenommen:

Von der Vermessungsdirektion die Herren Dir. Häberlin, Broillet und Diering, im weiteren Prof. Spiess, H. R. Dütschler, W. Bregenzer, W. Schneider, P. Gfeller, R. Solari, J. Hippenmeyer.

Es kam zum Ausdruck, daß der Vermessungsfachmann heute vielleicht eine letzte Chance hat, seinen Beruf aufzuwerten und sich einzuschalten. Die Öffentlichkeit muß über unsere Möglichkeit informiert werden. Es muß verhindert werden, daß unqualifizierte Leute immer mehr in unsere Fachgebiete eindringen.

Diese Information soll durch eine Leistungsschau erreicht werden. P. Gfeller orientiert, daß während der Dezemberession im

5. Rapport sur l'activité des commissions

Les présidents des commissions ont publié dans le bulletin d'information de brefs rapports sur l'activité de leurs commissions. Le président central remercie les présidents et les membres des commissions pour le gros travail qu'ils ont accompli pour le bien de notre société.

La parole est donnée aux présidents des commissions pour des renseignements complémentaires.

Commission du code d'honneur: E. Albrecht communique que certains incidents tels que délivrance de signatures de complaisance, commerce immobilier, signatures en blanc de documents, etc., ont retenu l'attention de la commission. Il donne connaissance de la position de la commission sur ces différents cas. Il fait appel à la probité des ingénieurs géomètres.

Les autres présidents de commissions ne demandent pas la parole.

6. Rapport sur la prise de contact du Comité central avec la SIA au sujet d'une meilleure collaboration avec le Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural

Le rapport distribué par le Comité central doit être considéré comme une base de discussion. A ce jour la question n'a pas été traitée d'une manière définitive et aucune décision n'est envisagée.

Le Comité central préconise le processus suivant:

- a) Prise de connaissance du rapport comme base de discussion
- b) Procédure de consultation des sections
- c) Assemblée générale extraordinaire au début de 1975
- d) Le cas échéant, mise en place d'une commission chargée d'élaborer des statuts

Au cours de la discussion, il est précisé que tous les membres actuels pourront devenir membres de la nouvelle association et que le Groupe spécialisé devrait également être consulté.

Le rapport du Comité central sera publié dans le bulletin d'information.

Le mode de faire ci-dessus est approuvé.

7. Congrès FIG 1974 à Washington

Le voyage collectif aux Etats-Unis pourra avoir lieu. L'inscription pour la participation au congrès doit se faire séparément. Les formulaires vont parvenir.

La Suisse a été chargée d'organiser le congrès FIG de 1980, évtl. 1982. Elle doit présenter au congrès une proposition pour la nomination du futur président de la FIG. Il s'agira de désigner pour la même période le bureau de la FIG.

Le président central propose comme futur président M. le professeur Dr Matthias qui est déjà bien connu dans les milieux de la FIG en sa qualité de distingué président de la commission 6. Cette proposition de nomination est approuvée à l'unanimité.

8. Divers

Le 31 mai une discussion a eu lieu à la Direction fédérale des mensurations à Berne sur le thème suivant:

«Aménagement du territoire et mensuration en Suisse.»

Y ont participé:

MM. le directeur Häberlin, Broillet et Diering pour la Direction fédérale; MM. le professeur Spiess, H. R. Dütschler, W. Bregenzer, W. Schneider, P. Gfeller, R. Solari, J. Hippenmeyer.

On y constata que le spécialiste en mensuration voit aujourd'hui une dernière chance s'offrir à lui de valoriser sa profession et de prendre pied dans ce domaine. Le public doit être informé de nos possibilités. Il faut éviter que des gens non qualifiés empêtent de plus en plus dans notre domaine d'activité.

Cette information du public pourrait être atteinte par une exposition. P. Gfeller communique que l'exposition sera organisée au

Bundeshaus in Bern diese Schau organisiert wird. Es soll dort gezeigt werden, was alles vorhanden und was noch zu machen ist. Der SVVK hat mit einer Delegation von Präsidenten und Vizepräsidenten, W. Kummer und R. Fasel (Konferenz der Vermessungsaufsichtsbeamten) über Nationalrat Kaufmann (SG) bei Bundesrat Furgler um eine Audienz nachgesucht. Der Bundesrat soll über die Notwendigkeit der Aufwertung des Vermessungswesens orientiert werden. Die Vermessungsdirektion muß ausgebaut werden. Sie soll nicht nur Verwaltungsinstanz sein, sondern Führungsfunktionen übernehmen. Dazu reicht der heutige Personalbestand nicht aus. Ebenfalls soll der Bundesrat über die katastrophalen Folgen der Kreditbeschränkungen in der Grundbuchvermessung aufmerksam gemacht werden. Die gesetzliche Anpassung für den Ausbau des Mehrzweckkatasters wird gefordert.

Der Zentralpräsident appelliert an alle Kollegen, diese Probleme den Politikern nahe zu bringen.

Direktor Häberlin unterstützt die politischen Vorstöße des Zentralvorstandes.

Darauf begründet Kollege Schenk den Antrag der Sektion Waadt (GF). Dieser Antrag betrifft das Berufsregister und den Schutz unseres Berufes. Der SIA hat Richtlinien ausgearbeitet, und der SVVK wurde nicht in die Vernehmlung einbezogen.

Der Zentralvorstand erhält den Auftrag:

- das aufgeworfene Problem zu studieren, und nimmt den Auftrag entgegen.
- eine außerordentliche Hauptversammlung so frühzeitig anzusetzen, daß kein Termin verpaßt wird, evtl. Anfang 1975.

Prof. Matthias erklärt, er habe eine definitive Zusage für die Übernahme der Vizepräsidenschaft FIG noch vorbehalten. Es müssen noch verschiedene Sachen abgeklärt werden:

- ein Generalsekretär, der den ganzen Kongreß vorbereitet, muß noch gefunden werden,
- der Ort des Kongresses,
- die Finanzierung,
- die Möglichkeit, ob er überhaupt dieses Amt übernehmen kann, da hochschulintern große Reformen durchgeführt werden.

Die Annahme der Nomination ist also noch von seiner definitiven Zusage abhängig.

F. Brandenberger ersucht die Büroinhaber und Amtsstellen, den Hochschülern Praktikantenstellen anzubieten. Ein Schreiben des AKIV in dieser Angelegenheit hatte wenig Erfolg.

Der Zentralpräsident gibt bekannt, daß die Hauptversammlung 1975 im Tessin stattfinden wird.

Schluß der Hauptversammlung um 16.15 Uhr.

Domat/Ems, den 22. August 1974

Der Protokollführer:
J. Grünenfelder

Palais fédéral pendant la session de décembre. On y montrera ce qui existe à ce jour et ce qui doit être encore fait.

La SSMAF sera reçue en délégation par M. le conseiller fédéral Furgler grâce à l'entremise du conseiller national Kaufmann (SG). La délégation sera composée du président et du vice-président et de MM. W. Kummer et R. Fasel, représentant la Conférence des organes cantonaux du cadastre. Le Conseil fédéral doit être orienté sur la nécessité de valoriser l'œuvre de la mensuration. La Direction fédérale devrait être restructurée. Elle ne peut plus se contenter d'être un organe administratif, mais doit assumer une fonction de direction que son effectif actuel ne permet pas. De même, le Conseil fédéral doit être rendu attentif aux conséquences catastrophiques d'une réduction des crédits dans le domaine de la mensuration. Il sera revendiqué une adaptation des bases légales en vue de l'introduction du cadastre polyvalent.

Le président central invite tous les collègues à faire part de ces problèmes aux politiciens.

M. le directeur Häberlin soutient les efforts du Comité central sur le plan politique.

Sur quoi le collègue Schenk développe une motion de la section vaudoise du Groupe patronal. Celle-ci concerne le Registre professionnel et la protection de notre profession. La SIA a élaboré des directives et la SSMAF n'a pas été consultée.

Le Comité central reçoit le mandat suivant:

- Il étudiera le problème soulevé.
- Il convoquera une Assemblée générale extraordinaire aussitôt que possible afin que les délais ne soient pas échus, éventuellement au début de 1975.

Il accepte cette tâche.

Le professeur Matthias fait savoir qu'il doit encore réservé son accord définitif à la reprise de la fonction de vice-président de la FIG. Différents points doivent encore être éclaircis:

- le choix d'un secrétaire général qui préparera le congrès,
- le lieu du congrès,
- le financement,
- la possibilité même d'accepter ce mandat en raison des profondes réformes internes en cours à l'Ecole polytechnique.

Son accord définitif à sa désignation reste donc réservé.

F. Brandenberger invite les patrons et les fonctionnaires à offrir des places de stagiaires aux candidats des Ecoles polytechniques. Une lettre de la Société académique des ingénieurs ruraux (AKIV) sur cet objet n'a pas eu beaucoup de succès.

Le président central informe que l'Assemblée générale de 1975 aura lieu au Tessin.

L'assemblée est levée à 16 h 15.

Domat/Ems, le 22 août 1974

Le teneur du procès-verbal:
J. Grünenfelder

Zentralvorstand SVVK: gültige Adressen ab 1974

Zentralpräsident:

Dütschler Hans-Rudolf
Fliederweg 9
3600 Thun

Büro (033) 2 20 28

Vizepräsident:

Chauvy Arnold
Rue du Cropt
1880 Bex

Büro (025) 5 23 36

Sekretär:

Messmer Werner
Chrischonaweg 105
4125 Riehen

Büro (061) 23 98 40/227
Priv. (061) 51 35 74

Kassier ab 1975:

Hippenmeyer Jules
Uitikonerstraße 27
8902 Urdorf

Priv. (01) 98 05 66

Protokollführer:

Eugster Gebhard
Tannstraße 14a
9403 Goldach

Priv. (071) 41 45 85

Internationale Beziehungen:

Guibert Pierre
Bois Caran 23
1245 Collonge-Bellerive

Priv. (022) 52 14 37

Beisitzer:

Pastorelli Roberto
Via Lambertenghi 10
6900 Lugano

Büro (091) 2 28 26

Priv. (091) 2 61 31